



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière, M. SCHULER soulève une question de privilège au sujet de commentaires faits hier durant la période des questions orales par M. le *ministre* CHOMIAK critiquant l'École de politiques publique de l'Université de Calgary et propose que l'Assemblée législative demande au député de Kildonan, *ministre de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines*, de s'excuser pour le rôle qu'il a joué dans cet incident sérieux.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient.

Le président déclare la question de privilège irrecevable.

M. GOERTZEN fait appel de la décision devant l'Assemblée. L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Lee, V. Campbell, S. Wang et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Olsen, J. Waito, C. Farrer et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (M. Tweed, G. Fidler, R. Fidler et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (A. Glover, D. Glover, D. Glover et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Strong, M. Kenney, R. Lavallee et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (I. Kazakoff, B. Ostash, H. Ostash et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (D. Brown, K. Brown, E. Koss et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (C. Foster, J. McCurry, M. Picton et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à réparer ou à remplacer le pont actuel le plus tôt possible en vue de permettre aux collectivités de chaque côté de la rivière de reprendre leurs activités habituelles. (J. Ayotte, L. Sabourin, A. VanRyckeghem-Reeks et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (M. Bird, R. Olsen, C. Marzolf et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (M. Roach, M. Medvedev, E. Kaasgaard et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Plysiazniuk, K. Philipchuk, K. Holyk et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Wolfe, B. Fehr, D. Wolfe et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Walby, S. Mikawos, V. Walby et autres)

M^{me} BLADY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la *Loi sur la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »* soit modifiée de manière à exiger que le conseil d'administration de la Fondation adopte des lignes directrices en matière de distribution et que le Fondation se voie accorder les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre ces lignes directrices, ce qui lui permettrait d'empiéter sur le capital, au besoin, sous réserve des fiducies et des conditions du donateur. (M. Cowan et S. Kroft)

Mercredi 12 juin 2013

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. PALLISTER, MARCELINO (Tyndall Park), BRIESE, ALTEMEYER et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. HELWER, GERRARD, FRIESEN, EICHLER, PEDERSEN et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID